

Élisabeth Crouzet-Pavan  
***Venise et ses apogées: problèmes de définition***

[A stampa in *Le città del Mediterraneo all'apogeo dello sviluppo medievale: aspetti economici e sociali*, Atti del XVIII Convegno Internazionale di Studi (Pistoia, 18-21 maggio 2001), Pistoia, Centro italiano di studi di storia e d'arte, 2003, pp. 45-72 © dell'autrice - Distribuito in formato digitale da "Reti Medievali", [www.retimedievali.it](http://www.retimedievali.it)].

Venerdì 18 maggio, pomeriggio  
Pistoia, Sala Sinodale dell'Antico Palazzo dei Vescovi  
Presidente Prof. JEAN-CLAUDE MAIRE VIGUEUR

ELISABETH CROUZET-PAVAN  
VENISE ET SES APOGÉES: PROBLÈMES DE  
DÉFINITION

Réfléchissant sur l'idée de primauté économique dans l'histoire, l'économiste Charles Kindleberger dans son ouvrage *World Economic Primacy 500-1990*<sup>1</sup>, a posé l'hypothèse d'une application aux puissances qui, tour à tour, acquièrent la primauté économique mondiale, de une modélisation corporaliste. Dans cette perspective, l'Espagne, les Provinces Unies, l'Angleterre, puis les Etats-Unis avant le Japon auraient successivement développé un cycle de vie leur faisant irrévocablement enchaîner jeunesse, vigueur triomphante, maturité avant un inéluctable déclin. L'histoire économique mondiale fonctionnerait donc selon une logique naturelle de la puissance qui pousserait, l'une après l'autre, au premier rang de la domination des organisations politiques et économiques différentes. Ce modèle et cette logique permettraient de répondre non seulement à la question qui oriente à l'habitude la réflexion économique: pourquoi des riches? Pourquoi des pauvres?<sup>2</sup> Ils conduiraient aussi à comprendre comment, dans la longue durée et à l'échelle mondiale, le leadership économique, en des glissements successifs, souvent ponctués par des crises, des ruptures et

---

<sup>1</sup> Ch. P. KINDLEBERGER, *World Economic Primacy 1500-1990*, New York-Oxford 1996.

<sup>2</sup> Tel est le sous-titre par exemple de l'ouvrage de D.S. LANDES, *Richesse et pauvreté des nations*, tr.fr., Paris 2000.

des guerres, passa d'une "nation" à une autre<sup>3</sup>. De la sorte, par cette lecture quasi-biologique de la trajectoire économique des puissances, la question des cycles de domination hégémonique serait élucidée.

Or, à partir du XV<sup>e</sup> siècle, lorsqu'ils écrivent leur propre histoire, les Vénitiens tendent à la lire selon un semblable schéma de développement biologique. De même qu'ils conçoivent, sans grande originalité, l'ensemble de leur organisation socio-politique à l'image d'un corps humain «bien uni et composé», ils assimilent les diverses étapes de leur développement historique à celles d'un cycle de croissance. Mais, dans le cas vénitien, et la nuance est d'importance, le cycle ne parvient pas à son terme. Selon une assertion vigoureusement répétée par toute l'historiographie locale à partir du XV<sup>e</sup> siècle, l'âge du plein épanouissement atteint, et il est tôt atteint, Venise serait sortie du temps. La ville, l'Etat, la communauté se seraient immobilisés dans la puissance et la domination. La république vénitienne aurait donc rejoint, pour ses historiens, un stade privilégié de développement. À la cité à jamais préservée des atteintes du temps, éloignée de toute menace de décrépitude ou de sénescence, un futur particulier aurait été réservé, celui de la répétition sans fin d'un présent, fait d'harmonie, d'éclat et de prospérité<sup>4</sup>. Toute possibilité de déclin serait de la sorte farouchement niée.

À ce détour préalable par quelques concepts et une périodisation économique générale, il est une raison bien simple. On ne peut traiter de l'apogée vénitien comme de celui d'une autre cité médiévale. L'histoire, ici, peine en effet à se séparer de l'historiographie et des interprétations qui sont venues se sédimenter. Aux Vénitiens, il a été attribué par F. Braudel et I. Wallerstein d'avoir été les acteurs d'une première primauté. Autour du centre dominant vénitien, une première «économie-monde» se serait en effet structurée. D'où, inévitablement ou presque pour ces histoires qui, idéalement, envisagent dans la très longue durée le développement économique européen, puis mondial, un passage, aux prémices de l'analyse, aux commencement de la croissance, avant le temps des grands empires, par la république maritime

---

<sup>3</sup> Et employant le terme de "nation", je continue bien sûr à recourir aux termes utilisés par les ouvrages que je cite.

<sup>4</sup> Pour une analyse de ce système de représentations: E. CROUZET-PAVAN, *Venise: une invention de la ville (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, Seyssel 1997, pp. 112 et suiv.

vénitienne et ses performances exemplaires<sup>5</sup>. Mais, faut-il le préciser, c'est au début du XV<sup>e</sup> siècle, une fois la série des guerres avec Gênes achevée, que Venise, pour un temps, établirait sa primauté. Un siècle plus tard, plus riche incontestablement, toujours active, malgré sa résistance et ses différents rebonds, commerciaux mais surtout industriels et artistiques, la cité-Etat ne se situerait plus qu'à la périphérie de l'Europe dynamique et entreprenante.

Nous voilà donc riches de deux lectures, l'une "froide", celle des économistes à la recherche d'une rationalisation d'ensemble, l'autre éminemment subjective, celle que les Vénitiens appliquèrent à la compréhension de leur propre vitalité. Mais l'une et l'autre concordent pour mettre en évidence des problèmes de définition temporelle. La chronologie de la puissance médiévale vénitienne ne coïnciderait pas exactement avec celle qui est, à l'ordinaire, rythmée pour les autres cités méditerranéennes. Pour qui lit en effet les pages vibrantes où R. Lopez retrace l'expansion génoise, l'histoire de Gênes ne paraît pas poser les mêmes problèmes. Avec lyrisme, avec sympathie, l'historien décrit la croissance qui s'emballe et l'envolée des affaires dans le dernier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle; il compte les 80.000 actes instrumentés par les notaires de la ville en 1291; il signale le pic qu'atteint, en 1293, la valeur des marchandises entrées dans le port<sup>6</sup>. Pour qui lit de même les études que G. Cherubini a consacrées à la Florence de Dante et de Giovanni Villani, la Toscane, avec une parfaite clarté, connaît, entre la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et le début du siècle suivant, un apogée. «Temps de succès, d'optimisme et de confiance en soi.» Les rentrées de la commune équivalent à celles du royaume de Naples ou d'Aragon, l'industrie lainière prospère, la cité se transforme et s'orne, la croissance économique va de pair avec la croissance démographique. Le cas de Venise, incontestablement, développe une chronologie plus complexe comme si, et je ne suis ni l'interprétation de Ch. Kindleberger ni celle des historiens vénitiens, entre l'enfance et la sénescence, la cité avait vécu, au gré de rythmiques qui ne furent pas identiques, des vies et des prospérités différentes. Je déplacerai donc le regard d'un paramètre à l'autre pour tenter de rendre compte de cet original emboîte-

---

<sup>5</sup> F. BRAUDEL, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris 1979, vol. 3.

<sup>6</sup> R.S. LOPEZ, *Storia delle colonie genovesi nel Mediterraneo*, Bologna 1938 [rééd 1996], pp. 183 et suiv.

ment, au sein de l'histoire médiévale vénitienne, de moments et de durées. Les lignes qui suivent sont donc construites sur une critique relative de la tentation mono-explicative qui caractérise parfois les approches des économistes. Si l'on examine l'exemple de la puissance vénitienne, le concept d'apogée ne peut être analysé que de façon plurielle, dans la mesure où, d'une part, les séquences de la croissance urbaine et du développement économique ne coïncident pas véritablement et où, d'autre part, il doit être relevé que sur les deux cycles de puissance que connut Venise, seul le deuxième parvint à ce que l'on peut appeler un apogée.

Pour ouvrir l'enquête, je retiendrai d'abord le critère démographique et, largement induit par lui, ce paramètre combinatoire que les historiens économistes nomment la «vitalité»: terme qui désigne tout à la fois la richesse du potentiel humain, sa disponibilité à l'action et à la création, son élan et son dynamisme<sup>7</sup>. C'est alors, en parfaite coïncidence avec la chronologie générale de l'apogée médiéval, une première séquence qui prend forme. Qui examine Venise vers 1300 découvre en effet une ville pleine, une ville foisonnante. Et le premier foisonnement est celui du nombre des hommes. La ville compte entre 100 et 120 000 habitants avant que n'interviennent les premiers accidents démographiques. En date de 1307 et de 1320, ces "pestilences" sont mal connues. Seules les signalent les délibérations des conseils qui, durant la première épidémie comme la deuxième, prévoient de nommer des sages extraordinaires pour veiller à l'état des cimetières, pour pourvoir surtout, hors du corps urbain, dans quelques îlots lagunaires, à l'ensevelissement des nombreux corps, laissés sans sépulture<sup>8</sup>. Avant ces premiers infléchissements, la courbe culminait donc. Impossible d'en dire plus. Car, faute de sources, la démographie vénitienne ne peut qu'être imparfaitement appréciée. Avant le premier dénombrement partiellement conservé, mené en juin 1509<sup>9</sup>, les indications demeurent

---

<sup>7</sup> Ch.P. KINDLEBERGER, *World Economic Primacy*, cit., p. 5.

<sup>8</sup> E. CROUZET-PAVAN, *Sopra le acque salse. Espaces, pouvoir et société à Venise à la fin du Moyen Age*, Rome 1992, 2 vol., t. 2, p. 864; M.S. MAZZI, *Demografia, carestie, epidemie tra la fine del Duecento e la metà del Quattrocento*, in *Storia della società italiana*, 7, *La società comunale e il policentrismo*, Milano 1986, pp. 11-38.

<sup>9</sup> Un dénombrement a lieu de façon certaine en 1338; à cette date le Conseil des Dix élit deux nobles par *contrada* pour l'effectuer. Sont élus en 1509 pour remplir cette même charge deux nobles et deux *cittadini*: D. BELTRAMI, *Storia del-*

lacunaires. Les résultats de précédentes opérations ont été perdus. Ont de même brûlé dans l'incendie du marché du Rialto au début du XVI<sup>e</sup> siècle les livres de la plus ancienne entreprise de *decima*. Reste donc, on le sait, l'exploitation des chroniques; demeurent leurs indications sur le nombre des hommes en âge de porter les armes et les extrapolations qu'elles consentent<sup>10</sup>.

Ces carences, toutefois, peuvent être, dans une large mesure, palliées par l'examen de la courbe des bonifications puisque l'histoire de l'agglomération vénitienne fut celle d'un organisme vivant, malaisément construit et organisé, dont toutes les parties ne furent pas édifiées, habitées, embellies au même moment. Dès que les hommes s'installèrent à Rialto, il démarra en effet un mouvement de très longue durée qui est celui de la création d'une ville là où s'étendaient des surfaces humides et des terres insalubres. De ce fait, le temps, à Venise, se découvre d'abord dans l'espace, celui d'une cité qui se forme, grandit et s'embellit. L'expansion urbaine supposa donc, en une première et indispensable étape, de créer le sol avant de bâtir, d'où une série de avancées et de conquêtes sur la lagune et les étangs intérieurs, une vague d'assèchements, de drainages, de bonifications, de palifications et de rapports de terre<sup>11</sup>. Quant au réseau des canaux, si l'on excepte

---

*la popolazione di Venezia dalla fine del secolo XVI alla caduta della Repubblica*, Padova 1954. Mais les chiffres de l'opération ne sont conservés que pour trois des *sestieri* urbains.

<sup>10</sup> A. CONTENTO, *Il censimento della popolazione sotto la Repubblica veneta*, «Nuovo Archivio Veneto» [désormais «N.A.V.»], 19 (1900), pp. 5-42; pp. 179-240; G. BELOCH, *La popolazione di Venezia nei secoli XVI e XVII*, «N.A.V.», 3 (1902), pp. 46-49; R.C. MUELLER, *Peste e demografia*, in *Venezia e la peste*, Venezia 1979, pp. 93-96. Les deux premiers auteurs, sur la base du nombre des hommes en âge de porter les armes, considèrent que la population vénitienne devait compter entre 100000 et 130000 habitants dans les premières décennies du XIV<sup>e</sup> siècle. R. Mueller avance une estimation un peu inférieure, entre 100000 et 120000 habitants, et cette estimation est celle que l'on retient plutôt aujourd'hui. Voir par exemple M. GINATEMPO – L. SANDRI, *L'Italia delle città, Il popolamento urbano tra Medioevo e Rinascimento (secoli XIII-XVI)*, Firenze 1990.

<sup>11</sup> Je résume ici à grands traits les informations tirées de E. CROUZET-PAVAN, *Sopra le acque salse*, cit., t. 1, pp. 57-139. Voir également EAD., *Venise triomphante. Les horizons d'un mythe*, Paris 1999, pp. 27-39 (tr.it. *Venezia trionfante. Gli orizzonti di un mito*, Torino, 2001). Un certain nombre d'indications dans B. CECCHETTI, *La vita dei veneziani nel 1300. Parte 1. La città, la laguna*, «Archivio Veneto» [désormais «A.V.»], 27 (1884), pp. 5-54, pp. 321-337; 28 (1884), pp. 5-29, pp. 267-296; 29 (1885), pp. 9-48; reed. anast., ID., *La vita dei Veneziani*

l'axe du Grand Canal qui donne sa forme générale à l'agglomération, et la large voie d'eau de la Giudecca, il ne constitua pas davantage un élément stable du paysage, une donnée semblable à ce que serait un fleuve dans d'autres sites. Bien des canaux furent asséchés, d'autres furent ouverts dans les zones de drainage; l'ensemble du système fut avec constance remodelé<sup>12</sup>.

L'expansion fut, en un premier temps, menée par les grands propriétaires laïques et surtout ecclésiastiques qui programmaient leurs entreprises de bonification à l'échelle d'un quartier. À la fin du XIII<sup>e</sup> siècle cependant, un tournant s'individualise. L'autorité politique tend désormais à contrôler, voire à organiser, cette entreprise collective de marche en avant<sup>13</sup>. L'instance publique réaffirme son droit sur les eaux et les marais. Contre "un loyer de l'eau", elle concède aux preneurs bassins et étangs, marais et décharges putrides, toutes ces surfaces, ces enclaves qui morcelaient le tissu urbain et en freinaient la progression. La commune commande même directement certains grands programmes de bonification. Citons le plus spectaculaire d'entre eux: celui de la *Giudecca nuova*. Entre les deux îles de San Giorgio Maggiore et de la Giudecca, il fait surgir de l'eau et de la vase, dans les premières décennies du XIV<sup>e</sup> siècle, une île nouvelle: la *Giudecca nuova*<sup>14</sup>. Mais, plus souvent, l'autorité communale, grâce à la tutelle de ses magistrats<sup>15</sup>, encadre les assèchements qui sont conduits, au jour le jour, dans chacune des paroisses. Les propriétaires grands ou petits, les *vicini* des *contrade* se lancent à la conquête du sol; ils s'attaquent aux paluds et aux bassins intérieurs, aux franges de la lagune. Et l'urbanisa-

---

nel 1300, Bologna 1980.

<sup>12</sup> E. CROUZET-PAVAN, *Sopra le acque salse*, cit., t. 1, pp. 116-125.

<sup>13</sup> *Ivi*, pp. 72-96.

<sup>14</sup> *Ibidem*, pp. 73-75, p. 81, p. 86, pp. 90-91.

<sup>15</sup> Il s'agit principalement de la cour du *Piovego*; sur les différents corps de magistrats successivement en charge de l'organisme urbain et leurs compétences respectives: *ibidem*, t. 1, pp. 267-287. *Codex Publicorum (Codice del Piovego)*, vol. 1 (1282-1298), éd. par B. LANFRANCHI STRINA, Venezia 1985 (Comitato per la pubblicazione delle fonti relative alla storia di Venezia, sez. I, Archivi pubblici, Monumenti storici); le texte original est conservé au Civico Museo Correr di Venezia, ms. Cicogna 2562 (3824) et en copie (en date de 1810) à l'Archivio di Stato di Venezia, *Piovego*, B. 3. Voir également M. ROBERTI, *Le magistrature giudiziarie veneziane e i loro capitolari fino al 1300*, vol. I, Padova 1906, vol. 2 et 3, Venezia 1909-1911 (Monumenti storici pubblicati dalla R. Deputazione veneta di storia patria – XVII, s. II, Statuti).

tion prend corps également grâce à leurs assèchements répétés.

La croissance enfla donc à partir de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et ses rythmes s'avèrent particulièrement soutenus, il suffit de considérer le rythme des concessions à bonifier, durant les décennies 1320-1330<sup>16</sup>.

---

<sup>16</sup> L'histoire de l'expansion urbaine, même si elle assume, dans le cadre vénitien, des formes particulières doit être replacée dans un contexte plus général et être confrontée aux grandes phases d'urbanisation que connurent, de manière contemporaine, les cités de l'Italie communale; pour quelques exemples: F. SZNURA, *L'espansione urbana di Firenze nel Duecento*, Firenze 1975; M. FANTI, *Le lottizzazioni monastiche e lo sviluppo urbano di Bologna nel Duecento*, «Atti e memorie della Deputazione di storia patria per la Romagna», n.s., n. 27 (1976), pp. 121-143; F. BOCCHI, *Suburbi e fasce suburbane nella città dell'Italia medievale*, «Storia della città», n. 4 (1977), pp. 1-33; E. GUIDONI, *Un monumento della tecnica urbanistica duecentesca: l'espansione di Brescia del 1237*, in *La Lombardia. Il territorio, l'ambiente, il paesaggio*, éd. C. PIROVANO, vol. 1, Milano 1981, pp. 127-136; G.M. VARANINI, *L'espansione urbana di Verona in età comunale: dati e problemi*, in *Spazio, società, potere dell'Italia dei Comuni*, éd. G. ROSSETTI, Napoli 1986, pp. 1-26; D. BALESTRACCI, *Immigrazione e morfologia urbana nella Toscana bassomedievale*, in *D'une ville à l'autre. Structures matérielles et organisation de l'espace dans les villes européennes (XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*, éd. J.-C. MAIRE VIGUEUR, Roma 1989, pp. 87-10; E. HUBERT, *Espace urbain et habitat à Rome du X<sup>e</sup> siècle à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle*, Rome 1990, pp. 134-140; G. ANDENNA, *Il monastero e l'evoluzione urbanistica di Brescia tra XI e XII secolo*, in *S. Giulia di Brescia. Archeologia, arte, storia di un monastero regio dai Longobardi al Barbarossa*, éd. C. STELLA – G. BRENTGANI, Brescia 1992, pp. 93-118; J.-C. MAIRE VIGUEUR, *L'essor urbain dans l'Italie communale: aspects et modalités de la croissance*, in *Europa en los umbrales de la crisis (1250-1350)*, XXI semana de estudios medievales, Estella 1994, Pampe-lune 1995, pp. 171-204; E. HUBERT, *Propriété ecclésiastique et croissance urbaine. (A propos de l'Italie centro-septentrionale, XII<sup>e</sup>-début XIV<sup>e</sup> siècle)*, in *Gli spazi economici della chiesa nell'Occidente mediterraneo (secoli XII-metà XIV)*, Pistoia 1999, pp. 125-155. Et pour une petite synthèse sur ces problèmes: E. CROUZET-PAVAN, *Entre collaboration et affrontement: le public et le privé dans les grands travaux urbains*, in *Tecnologia y sociedad. Las grandes obras publicas en la Europa medieval*, XXII semana de estudios medievales, Estella 1995, Pampelune 1996, pp. 363-380 et ID., *Enfers et Paradis. L'Italie de Dante et de Giotto*, Paris 2001, pp. 260-267. Sur les caractères particuliers des flux migratoires qui alimentèrent en Italie la croissance urbaine voir G. PINTO, *Popolazione e comportamenti demografici in Italia (1250-1348)*, in *Europa en los umbrales de la crisis (1250-1350)*, cit., pp. 39-42 ainsi que R. COMBA, *Emigrare nel Medioevo. Aspetti economico-sociali della mobilità geografica nei secoli XI-XIV*, in *Strutture familiari, epidemie, migrazioni nell'Italia medievale*, éd. R. COMBA – G. PICCINNI – G. PINTO, Napoli 1984, pp. 45-74. Voir aussi diverses contributions dans *Dentro la città. Stranieri e realtà urbane nell'Europa dei secoli XII-XVI*, éd. G. ROSSETTI, Napoli, 1989.



Les premières fêlures démographiques ne paraissent pas affecter cette phase d'irrépressible marche en avant. Autrement dit, le plein précédent continue à faire sentir ses effets. Il faut alors se représenter une activité intense. Aux confins de Venise, à l'arrière de centaines de jardins, à la Giudecca, à Santa Croce ou à Cannaregio, quotidiennement des pieux sont plantés, des planches enserrant quelques mètres de sol spongieux; les propriétaires portent là les immondices, un peu de terre, de la boue; et un lent grignotage opère. Dans le même temps, des flottilles de barques circulent d'un quartier à l'autre. La vase tirée du curage des canaux, les gravats des chantiers de construction ou les ordures balayées au marché ou dans les rues, tout sert à les remplir puisque tout sert au comblement d'un étang supplémentaire, à la bonification d'une parcelle de plus. L'essoufflement des chantiers précède de peu le choc de la peste noire. Autour de 1343, le tassement des concessions communales s'accuse. Puis, la peste vient. Et il faut globalement attendre 1385 pour que la conquête territoriale reprenne timidement. Le processus, toutefois, je le souligne, ne retrouve au XV<sup>e</sup> siècle ni la force ni la formidable vitalité qui, au début du XIV<sup>e</sup> siècle, l'avaient caractérisé.

D'autres transformations, favorisées ou dirigées par l'autorité publique et ses nombreux magistrats délégués, modèlent dans le même temps le tissu urbain<sup>17</sup>. On perce des ruelles ou on les élargit. On dégage quelques axes principaux qui décroissent les micro-quartiers et qui sont, les premiers, dallés. Ces voies sont chargées de recueillir les flux de circulation provenant des réseaux secondaires, ceux qui innervent l'espace d'une paroisse ou d'un groupe de paroisses<sup>18</sup>. Des quais sont aménagés, consolidés, refaits quand l'eau les érode. Des ponts sont construits, reconstruits, en bois principalement. De la sorte, de grands itinéraires sont mis en place à travers les quartiers. Le premier réseau des canaux est en effet doublé par un deuxième réseau de voies terrestres. C'est bien une véritable révolution qui bouleverse alors, à l'échelle de Venise, l'histoire de la circulation dans la cité<sup>19</sup>. Entre les deux systèmes de communications, les fonctions s'équilibrent. Les hommes empruntent plutôt désormais les *calli*. Quant aux marchandi-

---

<sup>17</sup> E. CROUZET-PAVAN, *Sopra le acque salse*, cit., t. 1, pp. 265-285.

<sup>18</sup> *Ibidem*, pp. 212-214; quelques indications dans G. MAZZI, *Note per una definizione della funzione viaria a Venezia*, «A.V.», 5<sup>ème</sup> série, 1973, pp. 6-29.

<sup>19</sup> E. CROUZET-PAVAN, *Sopra le acque salse*, cit., t. 1, pp. 194-214.

ses et à tous les pondéreux, du port au marché, de l'Arsenal au bassin de San Marco, d'un entrepôt à un autre, ils circulent sur les canaux. À ces canaux, en séries, sont réservés de premiers travaux systématiques de curage. En 1299, une première opération systématique avait été lancée. Vingt ans plus tard, la Commune patronne un deuxième programme ambitieux. Quartier par quartier, la liste des voies d'eau à curer est dressée et, à partir de 1321, les chantiers se succèdent à travers l'entier périmètre urbain<sup>20</sup>.

Enfin, bien sûr, à l'Arsenal comme dans le périmètre portuaire et au marché, par vagues, de grands travaux publics sont menés<sup>21</sup>. Il s'agit de créer les infrastructures nécessaires, il s'agit d'adapter la cité à ses fonctions de puissance commerciale<sup>22</sup>.

L'implantation, au cœur des lagunes, d'une des plus grandes agglomérations de l'Occident médiéval exigea donc, on le constate, travaux continus, efforts cumulés et techniques imaginatives. Des siècles durant, cette histoire de Venise qui se construisait fut marquée au sceau du dynamisme. Mais c'est entre les années 1290 et les années 1330, que ce dynamisme véritablement s'affola au gré de ces multiples chantiers, grands et petits. Les dossiers documentaires, nombreux, fournis, où s'associent grâces du Grand Conseil, documents notariés, sentences des cours civiles ou archives des établissements ecclésiastiques, révèlent comment alors, jour après jour, l'espace urbain croît et s'ordonne. Mais le dynamisme est encore attesté par les répétitions du discours qui détaille et célèbre ce mouvement et cette vie foisonnante. Le vocabulaire des actes publics est, en ces décennies, celui d'une ville jeune, active, conquérante. Malgré les difficultés techniques, la charge financière, lourde pour tous, l'instance publique et peut-être plus encore les particuliers, les textes qui organisent la politique urbaine reflètent un optimisme. Exprimant l'espoir d'un progrès constant, ils dépeignent un formidable élan: les marais cèdent, les lacs se rétractent et, sur chacun des grands fronts de la bonification, les gains territoriaux

---

<sup>20</sup> Pour l'abondante documentation archivistique, voir *ibidem*, t. 1, pp. 301 et suiv.

<sup>21</sup> E. CONCINA, *L'Arsenale della Repubblica di Venezia*, Milano 1984, p. 9. On rappellera les ouvrages plus anciens de C. VELUDO, *Cenni storici sull'Arsenale di Venezia*, Venezia 1869 et de M. NANI MOCENIGO, *L'Arsenale di Venezia*, Roma 1938. Et pour des comparaisons: *Arsenali e città nell'Occidente europeo*, éd. par E. CONCINA, Roma, 1987.

<sup>22</sup> Voir ici E. CROUZET-PAVAN, *Venezia trionfante*, cit., p. 23 et suiv.

sont considérables. «Pallificare et allevare, facere palos, serrare de tolle, proicere, ampliare, atterare, elongare, extendere, fabricare, aptare, levare, hedificare, domos facere...» En latin, en langue vulgaire, tous ces verbes désignent une étape de l'assèchement et du lotissement. Répétés par des centaines d'actes, ils scandent les phases successives d'opérations longues. Ils rendent compte d'une mobilisation des efforts. Au bénéfice de la cité conquérante, le groupe déploie, répètent les textes, une énergie créatrice.

Mais il n'y a pas que la marche de l'expansion ou les progrès des infrastructures à mettre en évidence ce dynamisme. Sur ces terrains conquis, on lotit, on construit. Au cœur des paroisses anciennement urbanisées, on transforme, on améliore les équipements de la maison. Que manifeste en effet l'analyse sérielle des permis de construire, conservés pour cette même séquence? Elle montre comment les modifications affectent le patrimoine immobilier et tranchent sur les travaux d'entretien plus routiniers. On compte par exemple de très nombreuses reconstructions de murs, effectuées aux fins de l'alignement avec les édifices voisins<sup>23</sup>. On suit de même la rapide diffusion des gouttières qui disciplinent le ruissellement des eaux pluviales mais qui participent aussi au système d'approvisionnement en eau en ravitaillant les citernes<sup>24</sup>. De nombreux autres aménagements sont subordonnés au permis: portes, escaliers, cheminées, fenêtres et leur ornementation... Par vagues encore, les textes les autorisent, décrivant des travaux qui furent tous réalisés dans des premières décennies du XIV<sup>e</sup> siècle. De telles indications traduisent donc, illuminant toujours les mêmes trois à quatre décennies, un rajeunissement actif du patrimoine immobilier<sup>25</sup>.

J'ajoute qu'il faut encore évoquer à l'amont de tant de chantiers

---

<sup>23</sup> Dans ce dernier cas toutefois, la commune soumet l'autorisation au paiement d'un dédommagement: Archivio di Stato di Venezia [désormais A.S.V.], *Maggior Consiglio, Presbiter*, f. 56r; *Cassiere della bolla ducale, Grazie*, reg. 3, f. 59v.

<sup>24</sup> De premiers travaux réalisés dans la *Merceria* proposaient un modèle. Or, tout confirme qu'il est massivement imité

<sup>25</sup> E. CROUZET-PAVAN, *Politica e pratiche dell'abitat nell'epoca gotica a Venezia*, in *L'architettura gotica veneziana*, Atti del Convegno internazionale di studio, Venezia, 27-29 novembre 1996, éd. F. VALCANOVER – W. WOLTERS, Venise 2000, (Istituto Veneto di scienze, lettere ed arti – Monumenta Veneta), pp. 235-242.

toute une population laborieuse employée à curer les canaux, à construire les quais, les ponts ou les maisons. Je retiens un unique exemple que les sources permettent de mieux préciser. La magistrature responsable des arts, la *Giustizia vecchia*, lance en 1278 un travail de compilation des textes, destiné à faciliter son exercice. Tous les documents originaux conservés dans les archives de l'office, tous les statuts des métiers qui lui étaient soumis, furent minutieusement recopiés. Ce registre officiel, continué après 1278, mit donc en forme un ensemble de documents<sup>26</sup>. Que déduire de sa lecture? L'activité artisanale est, dans le milieu vénitien, infiniment fragmentée pour être mieux contrôlée. Le travail se dissocie en métiers multiples, strictement encadrés. Mais en cas de nécessité, le contrôle s'assouplit, l'activité est stimulée. Et les métiers de la construction, ou qui regardent la construction, témoignent du véritable boom en œuvre. À preuve, dans une ville de briques, où la pierre n'était utilisée que pour parer et rehausser, le statut des patrons de fours. La saison de production est précisée comme le nombre des cuissons, cinq par ans, toujours effectuées en présence des magistrats de la commune; la qualité des bois à brûler est prescrite; les mesures des briques et des tuiles sont déterminées en fonction des modèles étalons, fournis par la magistrature, bordés de fer sur les côtés pour éviter d'être rognés; les prix sont fixés et contrôlés. Mais il s'agit aussi d'adapter la production à la demande. En cas de nécessité, les fours continuent leur activité après la date réglementaire de la Toussaint. Ou bien, quand l'expansion urbaine s'accélère, dans les premières décennies du XIV<sup>e</sup> siècle, la commune consent des prêts aux particuliers, à rembourser, de façon échelonnée, dans un délai de quelques années. Pour leurs bénéficiaires, une seule obligation: construire, très vite souvent, un ou deux fours<sup>27</sup>, produire briques, tuiles et chaux. Il est vrai que la commune est un très gros client: dallage des rues, grâce consenties aux églises qui portent sur des milliers de tuiles ou de briques, multiples chantiers publics<sup>28</sup>. Les fours, de mai à novembre, malgré le péril du feu, cuisent donc la chaux et les briques au cœur de Venise<sup>29</sup>.

---

<sup>26</sup> G. MONTICOLO, *I capitolari delle arti veneziane*, Roma 1896-1914, 3 voll.

<sup>27</sup> ID., *Capitulare de fornariis*, *ivi*, vol. 1, 1896, pp. 79-93, pp. 216-232.

<sup>28</sup> À San Biagio, de nouveaux fours sont même installés qui ne travaillent qu'à l'aménagement du nouvel Arsenal.

<sup>29</sup> *Ibidem*, p. 79-93, pp. 216-232 (*Capitulare de fornariis*).

Enfin, et j'y vois l'ultime marque du dynamisme et de la créativité, pour mener à bien tant de travaux, pour prescrire, contrôler et mesurer sur le terrain, décider des formes techniques de l'assèchement ou commander ses étapes, pour examiner le réseau des canaux et décider des sections à curer en priorité, intervenir sur le cordon littoral ou le régime des eaux et toujours multiplier les directives, en une véritable floraison institutionnelle, des corps d'officiers sont mis en place. Une capacité politique s'exprime avec force et netteté. Les premiers magistrats responsables tout à la fois du domaine public et de la tutelle du milieu sont élus en 1283. Mais jusqu'à cette date et depuis 1224, cinq à six offices qui assument la tutelle des canaux et du domaine public, ces fonctions que la cour du *Piovego* finalement reprend, sont institués au gré d'expérimentations successives. À la nouvelle cour est donc dévolue la conduite de la politique urbaine. Mais, sitôt instauré, le système évolue: les Seigneurs de la Nuit et les *capisestieri* sont à leur tour investis de compétences qu'à un échelon territorial inférieur les *capicontrade* détiennent aussi. De plus, aux Procurateurs de San Marco et aux officiers du Rialto, dans les limites de leur juridiction, l'île de San Marco pour les premiers, celle du Rialto pour les seconds, incombent des attributions similaires. Enfin, les délégations provisoires, les nominations temporaires de commissions d'experts ou d'officiers délégués, les interventions de sages, le temps d'un chantier ou d'un rapport, viennent encore compliquer la description et renforcer cette impression de fécondité institutionnelle même si conflits et chevauchements d'attributions, parfois, en résultent<sup>30</sup>.

Au total, ainsi que ce trop bref inventaire le laisse apparaître, que l'on observe la dynamique de l'expansion, la marche des travaux, le rythme des chantiers publics mais aussi privés, une même conclusion s'impose. Il se discerne dans l'histoire de la ville un temps privilégié. Il y en aura d'autres. Mais aucun, me semble-t-il, n'est caractérisé par la même énergie créatrice. C'est donc bien là l'originalité de ce moment que nous tentons de cerner. Il s'explique par des décennies de croissance démographique soutenue et il marque, combien, en ce début du XIV<sup>e</sup> siècle, la ville est pleine. Il prend vie grâce à des données quantitatives, du moins dans la mesure où les sources vénitiennes le permettent: centaines de concessions d'assèchements, séries de permis de

---

<sup>30</sup> E. CROUZET-PAVAN, *Sopra le acque salse*, cit., t. 1, pp. 267-278; EAD., *Venezia trionfante*, cit., pp. 229-230.

construire, interventions systématiques sur le réseau des canaux, listes d'adjudications... Il suppose des disponibilités en main d'œuvre, la richesse d'un potentiel humain: métiers spécialisés autant que portefaix et terrassiers, rameurs et manœuvres, toute une population laborieuse plus nombreuse encore ici qu'ailleurs du fait des particularités de cette ville sur l'eau. Il exige enfin des investissements importants. La Commune paie bien sûr. Mais les propriétaires riverains paient plus souvent. Pour chaque pont reconstruit, pour chaque section de quai refaite ou consolidée, pour chaque portion de canal recreusée, ils doivent contribuer. Mais surtout, ce moment manifeste, et ce fait ne se retrouvera plus, un optimisme. Ces actes qui, par milliers, organisent la politique urbaine dans ces premières décennies du XIV<sup>e</sup> siècle, traduisent un élan, expriment une énergie, disent la foi en la possibilité d'un progrès continu. Je soulignerai donc cette donnée éminemment qualitative pour qualifier, lorsque la ville est pleine, ce temps d'apogée urbanistique.

À cette première périodisation, il convient de suite d'en associer une deuxième, divergente. Un relatif consensus se dégage en effet pour dater du premier tiers du XV<sup>e</sup> siècle la primauté économique vénitienne et l'apogée médiéval de la puissance marchande. Qui s'intéresse à l'âge d'or de l'industrie vénitienne devrait en effet déplacer l'analyse vers l'époque moderne pour suivre les essors des divers secteurs de l'industrie textile ou les belles réussites de l'industrie du verre<sup>31</sup>. Les premières années du XV<sup>e</sup> siècle renvoient donc une image d'apogée<sup>32</sup>. Une longue suite d'affrontements a caractérisé le passé récent<sup>33</sup>. Durant la guerre de Chioggia, la puissance vénitienne a été fortement ébranlée. Or, bien vite, la reconstruction passe toutes les espérances, Venise domine à nouveau et une séquence de plénitude s'observe.

Elle s'apprécie à l'aune des fameux *Bilanci* de la ville, conservés

---

<sup>31</sup> S. CIRIACONO, *Industria e artigianato*, in *Storia di Venezia*, vol. 5, *Il Rinascimento. Società ed economia*, éd. A. TENENTI – U. TUCCI, Roma 1996, pp. 523-592.

<sup>32</sup> Voir comme un exemple de ces discussions J.-C. HOCQUET, *Le sel et la fortune de Venise. Production et monopole*, 2<sup>e</sup> éd., Lille 1982, 2 vol., *Voiliers et commerce en Méditerranée. 1200-1650*, pp. 11-18.

<sup>33</sup> M. BALARD, *La lotta contro Genova*, in *Storia di Venezia*, vol. 3, *La formazione dello stato patrizio*, éd. G. ARNALDI – G. CRACCO – A. TENENTI, Roma 1997, pp. 87-126.

pour ces années: les recettes de la ville et du duché se situent alors à hauteur de 750 à 800000 ducats<sup>34</sup>. Que penser de tels chiffres? Ces recettes sont en apparence inférieures à celles du royaume de France, hautes sans doute d'un million de ducats. Elles sont en fait supérieures si l'on ajoute à ces chiffres les entrées de la Terre Ferme et de l'Empire<sup>35</sup>. Cette prospérité peut encore être évaluée à l'aune du fameux discours testament du doge Tommaso Mocenigo, en date de 1423<sup>36</sup>. Contre la guerre et l'intervention en Italie, par l'énoncé de chiffres qui semblent prodigieux, le doge exalte la fortune de Venise et les fabuleux revenus qui entrent dans les caisses des marchands et de l'Etat. Ce sont dix millions de ducats qui s'investissent chaque année dans le commerce. Ce sont quatre millions qu'il faut comptabiliser au titre du revenu marchand. Ce sont 3000 navires, 300 naves et 45 galères qui naviguent sous la bannière de saint Marc...

Sitôt la guerre finie, les galères sont en effet réparties vers la Roumanie, Beyrouth, Alexandrie et les Flandres. Et, étape après étape, une nouvelle primauté a été rebâtie. Elle concerne d'abord l'Empire, agrandi. Pour pallier la perte de la Dalmatie, la commune, en 1386, acquiert Corfou qu'elle avait très brièvement occupée après 1204. La ville devient ainsi maîtresse de l'île qui contrôle la navigation à l'entrée et à la sortie de l'Adriatique. Ce premier succès ouvre une série de prises de possession. Dans les Balkans, nul, hors des Vénitiens dont la flotte tient la mer, ne semble en mesure de s'opposer aux Turcs. Les Bulgares, puis les Serbes, ont été balayés. De 1396 date la défaite de Nicopolis infligée par les Ottomans aux croisés français et hongrois. En Roumanie, l'empire byzantin ne survit plus que rétracté autour de Constantinople; villes et princes se pressent pour se placer sous la protection vénitienne. Soit achetés, soit reçus à leur demande dans le *dominium* de Venise, ports, cités et îles viennent grossir l'empire<sup>37</sup>. De la

---

<sup>34</sup> *Documenti finanziari della Repubblica di Venezia, serie seconda, Bilanci generali*, éd. par E. BESTA, 3 vol., Venezia, 1903-1912.

<sup>35</sup> Globalement, les recettes seraient alors proches de 1,6 M de ducats.

<sup>36</sup> MARINO SANUTO, *Vitae Ducum venetorum*, éd. par G. MONTICOLO – G. CARDUCCI, in L.A. MURATORI, *Rerum italicorum scriptores*, II<sup>e</sup> éd., vol. 22, Città di Castello – Bologne, 1900-1902 [Mediolani 1733, t. 22].

<sup>37</sup> En Albanie, il s'agit de Durazzo (1392) et de Scutari (1396), en Morée, de Nauplie (1388), de Lépante (1393), d'Argos (1394) et de Patras (1408). Le *dominium di mare* compte un temps aussi Athènes (1395-1402). Enfin, à Négrepont et en Egée (îles de Tinos et de Mykonos), l'influence vénitienne se dilate encore.

sorte, la métropole des lagunes étend considérablement, de l'Adriatique à l'Égée et jusqu'à Salonique (1423), sa chaîne de postes, de comptoirs et de fortifications<sup>38</sup>. En 1409, les Vénitiens ont repris pied en Dalmatie; ils soumettent en quelques années la région et s'y installent comme puissance dominante<sup>39</sup>. Ces ports, ces bases qui jalonnaient les routes maritimes fournissaient bien sûr les relais indispensables au système de navigation vénitien, galères des convois comme bâtiments de la navigation libre. Mais ils participaient aussi aux courants commerciaux actifs qui innervaient le monde colonial<sup>40</sup>. Enfin, de l'Empire et principalement des colonies d'exploitation partaient produits alimentaires et matières premières, tout un ravitaillement indispensable à la métropole et dont l'importance crût encore au XV<sup>e</sup> siècle même si Venise pratiqua toujours par nécessité des achats massifs, en particulier de céréales, en Italie (Pouilles, Marches, Romagne) et en Orient (Thrace, mer Noire). On a pu calculer par exemple qu'un tiers du grain stocké à Venise provenait de Crète<sup>41</sup>. L'île était donc soumise à un véritable régime de monopole puisque la métropole fixait la quantité et le prix des céréales à lui livrer après chaque récolte<sup>42</sup>.

La ville tient alors solidement quelques grands trafics, le poivre, le coton ou le sel. En Orient, à mesure que le centre de gravité du commerce génois tend à se déplacer vers l'Occident<sup>43</sup>, la suprématie

---

<sup>38</sup> Sans doute, là encore, le cours des événements est-il venu donner un coup de pouce supplémentaire à cette richesse et à cette puissance. En 1402, les Mongols de Tamerlan infligent une rude défaite à l'armée turque, affaiblissant une puissance dont l'expansion avait jusqu'alors semblé irrépressible.

<sup>39</sup> Sur les négociations avec le roi de Napoli et les 100000 ducats versés par la République: B. KREKIC, *Venezia e l'Adriatico*, in *Storia di Venezia*, vol. 3, *La formazione dello stato patrizio*, cit., pp. 51-85, pp. 79-82.

<sup>40</sup> Pour un cadre général: F. THIRIET, *La Romanie vénitienne. Le développement et l'exploitation du domaine colonial vénitien (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, Paris 1975, 2<sup>e</sup> éd.

<sup>41</sup> U. TUCCI, *Le commerce vénitien du vin de Crète*, in *Maritime Food Transport*, éd. K. FRIEDLAND, Cologne, 1994, pp. 199-211.

<sup>42</sup> M. BALARD, *La lotta contro Genova*, cit., pp. 87-126; M. GALLINA, *Una società coloniale del Trecento. Creta tra Venezia e Bisanzio*, Venezia 1989; voir également pour une étude originale: S. MCKEE, *Women under Venetian colonial Rule in the early Renaissance: Observations on their economic activities*, «*Renaissance Quarterly*», vol. LI, n. 1 (1998), pp. 34-67.

<sup>43</sup> Sur cette concurrence qui s'apaise: M. BALARD, *La lotta contro Genova*, cit., pp. 116-117. Certes, l'influence génoise, quand Constantinople tombe, de-



vénitienne est, pour un temps, incontestée. Il a été montré qu'en Syrie, qu'en Egypte, à Chypre même, les Vénitiens occupent le devant de la scène<sup>44</sup>. A l'Occident, les exportations sont en pleine croissance. Une ligne de navigation est organisée à partir de 1412 qui touche les ports du Languedoc et de la Provence avant de poursuivre sa route jusqu'à Barcelone et Tortosa. Elle sert à approvisionner en produits du Levant les grandes foires languedociennes et permet en Catalogne d'autres échanges. Ces relations sont complétées quelques années plus tard par la création de la ligne de Barbarie (1437). Elle dessert les ports d'Afrique du Nord, où les galères, contre des épices et des tissus, chargent de l'or, des peaux, des esclaves, avant de faire voile vers le royaume musulman de Grenade<sup>45</sup>.

Relevons en outre que les spécialistes de la construction navale placent pareillement, autour de 1450, le point d'arrivée de la courbe de l'innovation et une véritable concentration dans la lagune, à cette date, de savoir-faire.

---

meure forte en mer Noire. Mais, Caffa et les autres comptoirs qui, depuis la interruption de la "route mongole", servaient de fenêtres vers le Nord, tendent à perdre leur rôle dans le ravitaillement de la métropole en bois, en grains ou en fourrures. À la seule exception des esclaves, leurs exportations vers l'Occident s'étiolent. Quant au commerce des épices, depuis la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, et dès avant les dévastations de Tamerlan, il ne passait plus guère par les régions du Pont. Aux Génois, il reste bien sûr Chio, la plus importante des possessions d'Orient, la colonie tenue par la très solide organisation de la Maona, l'entrepôt où l'on vient charger le mastic comme l'alun, la soie ou le coton venus du monde turc. Mais, globalement, les échanges avec l'Orient semblent se rétracter quand ceux avec la Méditerranée occidentale et la mer du Nord s'accroissent sensiblement. G. AIRALDI, *Genova e la Liguria nel Medioevo*, Torino 1986; G. PETTI BALBI, *Una città e il suo mare. Genova nel Medioevo*, Bologna 1991; G. PISTARINO, *Genovesi d'Oriente*, Genova 1990; ID., *I Signori del Mare*, Genova 1992; R.S. LOPEZ, *Storia delle colonie genovesi nel Mediterraneo*, 2<sup>e</sup> éd., Genova 1996.

<sup>44</sup> Il a été montré que le commerce avec le Levant, du fait du déclin des anciennes routes commerciales, connut une nette période de croissance durant le dernier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle. Vénitiens et Génois furent amenés à concentrer leurs intérêts sur les routes du Sud, la Syrie et l'Egypte. Puis, durant les deux décennies successives, la prééminence vénitienne s'installa: E. ASHTOR, *Observations on Venetian Trade in the Levant in the XIV<sup>th</sup> century*, in ID., *East-West Trade in the Medieval Mediterranean*, London, 1986, pp. 104-106. Voir également M. BALARD, *La Romanie génoise*, Roma 1978, 2 voll., p. 868.

<sup>45</sup> D. STÖCKLY, *Le système de l'incanto des galées du marché à Venise (fin XIII<sup>e</sup>-milieu XV<sup>e</sup> siècle)*, Leyden-New-York-Cologne 1995.

Quoiqu'il faille rendre sa juste part à la persistance, dans l'espace occidental du temps, d'une polynucléarité économique<sup>46</sup>, force est de constater que le centre vénitien affirme alors ses fonctions d'intermédiaire. Les principes d'une stricte centralisation commerciale ont été mis en place. Un leadership incontestablement se dégage. Lombards et Allemands se ravitaillent à Rialto<sup>47</sup>. Là encore, il suffit de citer le doge Mocenigo: «Lesdits Florentins amènent pour 7000 ducats de marchandises de toutes sortes soit, par an, 150000 ducats, et ils achètent des laines françaises, des laines catalanes, des graines de kermès, soies, cires, ors et argents filés, sucres, argents bruts, épices grosses et menues, alun de roche, indigo, cuirs, bijoux, pour la plus grand bénéfice de notre terre.»<sup>48</sup> Je clos là ce descriptif, rapide jusqu'à la caricature, mais indispensable puisqu'il trouble la chronologie ordinairement admise de l'apogée médiéval.

Les problèmes de définition chronologique ne sont pas pour autant terminés. Si l'on veut prendre l'histoire à rebours pour en scruter la durée, deux remarques, à mon sens, s'imposent. Et voici la première. S'il est, avant le XV<sup>e</sup> siècle, une phase de première primauté, il convient, dans le cas vénitien, sans doute de l'anticiper. Dès la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, avec Constantinople, jusqu'à la crise des années 1170, puis avec l'Égypte, les marchands avaient vécu le temps de l'embellie, des très gros profits. Sur les places fatimides, à Alexandrie, à Damiette, les Vénitiens sont alors les premiers. Ils vendent des matières premières stratégiques, indispensables à la construction navale et à l'armement, des esclaves aussi; ils achètent les très convoitées ressources locales (l'alun, le lin, bientôt le coton) et les produits orientaux qui convergent sur le marché égyptien, par voie de terre, par voie maritime de plus en plus (épices, soieries). En Romanie, les affaires s'envolent. Et, grâce à leurs avantages douaniers, les Vénitiens consolident chaque

---

<sup>46</sup> F. CROUZET, *Histoire de l'économie européenne 1000-2000*, Paris 2000, p. 112.

<sup>47</sup> Il faut bien sûr prendre en compte les rentrées douanières du *fondaco dei Tedeschi*: H. SIMONSFELD, *Der Fondaco dei Tedeschi in Venedig und die deutsch-venetianischen Handelsbeziehungen*, 2 voll., Stuttgart 1887, rééd. 1968; K.E. LUPPRIAN, *Il fondaco dei Tedeschi e la sua funzione di controllo del commercio tedesco a Venezia*, Venezia 1978 (Centro tedesco di studi veneziani, Quaderni – 6).

<sup>48</sup> MARINO SANUTO, *Vitae Ducum venetorum*, in L.A. MURATORI, *Rerum italicorum scriptores*, Mediolani 1733, t. 22, col. 949-58.

jour leurs positions face aux concurrents de la mer Tyrrhénienne<sup>49</sup>. Leur commerce ne se réduit pas aux quelques directions que les routes principales tracent, depuis le nord de l'Adriatique, à travers la Méditerranée et aux échanges Orient-Occident: l'huile et les soieries contre les draps de laine, les métaux, les armes ou le bois.... Il prend vie grâce à de fructueuses activités d'intermédiaires: liaisons entre Constantinople et Acre ou Alexandrie, présence renforcée sur toutes les places commerciales grecques<sup>50</sup>, transport de vivres depuis la Grèce encore en direction de l'énorme centre de consommation qu'est la capitale byzantine... Puis, l'empire gagné après la quatrième croisade, et même si la conquête de la Romanie vénitienne n'est pas toujours aisée, pour un demi-siècle, les Vénitiens parviennent à mettre à mal le commerce de leurs concurrents. Dans l'empire latin, nul n'est en mesure de contester leur suprématie. Si à Constantinople, la croissance n'égale pas, durant ce serein premier XIII<sup>e</sup> siècle, celle du plus tourmenté XII<sup>e</sup> siècle, dans le reste de la Romanie les affaires sont prospères. De surcroît, hors de ces espaces et loin de ces stations qu'ils tiennent fermement, leurs établissements commerciaux se multiplient et le champ de leur présence se dilate<sup>51</sup>. Il ne s'agit plus seulement des positions en Terre sainte ou en Egypte. On peut alors, à grands traits, de la mer Noire à Chypre, de Damas à l'Arménie mineure ou à l'Afrique du Nord, dresser le tableau de ce que je nommerai une ubiquité marchande. Je ne le dresse pas. J'observe simplement que la formidable montée en puissance de la cité rivale de Gênes remet brutalement en cause le rapport de forces. Et, entre les deux villes marchandes, la lutte pour

---

<sup>49</sup> Quand les Vénitiens sont pratiquement sur toutes les places exemptés de droits de douane, les autres marchands latins sont taxés, à hauteur de 4% pour les Pisans, de 10% pour les Génois: G. RÖSCH, *Lo sviluppo mercantile*, in *Storia di Venezia*, vol. 2, *L'età del Comune*, éd. G. CRACCO – G. ORTALLI, Roma 1995, p. 133.

<sup>50</sup> Le fait confirme l'incontestable prospérité de l'économie hellénique au XII<sup>e</sup> siècle, F. THIRIET, *La Romanie vénitienne*, cit., p. 44; V. TCHENTSOVA, *Le commerce vénitien en Grèce du XIII<sup>e</sup> à la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle d'après les données prosopographiques*, in *Le partage du monde. Echanges et colonisation dans la Méditerranée médiévale*, éd. M. BALARD – A. DUCCELLIER, Paris, 1998, pp. 287-296.

<sup>51</sup> Pour un cadre général: S.P. KARPOV, *L'impero di Trebisonda, Venezia, Genova e Roma (1204-1461). Rapporti politici, diplomatici e commerciali*, Roma 1986; G. RÖSCH, 'Il gran guadagno', in *Storia di Venezia*, vol. 2, *L'età del Comune*, cit., pp. 233-262.

l'hégémonie s'engage.

Quant à la deuxième remarque que je tire de ma brève analyse rétrospective, elle peut être ainsi résumée. L'historiographie récente tend contre les anciens stéréotypes, à souligner désormais la créativité technologique médiévale. J. Mokyr a mis par exemple en relief les étonnantes réalisations de l'Europe médiévale<sup>52</sup>. D. Landes a, pour lui, consacré un chapitre entier de son dernier ouvrage à «l'invention de l'invention» dans l'Europe du Moyen Âge, «l'une des sociétés les plus ingénieuses que l'histoire ait connues»<sup>53</sup>. Il ne s'agit pas, une fois de plus, d'établir le catalogue des innovations accomplies dans le domaine des constructions navales, de l'art de la navigation ou des techniques commerciales et financières. Je remarquerai simplement que les Vénitiens innoveront peu. Quels sont les grands novateurs en matière de routes maritimes? Les Génois. C'est avec retard que les Vénitiens empruntent, par exemple, la voie maritime directe qui, par le détroit de Gibraltar, unissait la Méditerranée à l'Europe du Nord et en particulier à Bruges. Où sont accomplis les progrès décisifs en matière de géographie et de représentation cartographiques? A Pise et à Gênes, pour se limiter ici aux seuls centres italiens. À qui revient d'avoir organisé les premières grandes compagnies financières? Aux villes toscanes. Les premiers exemples de comptabilité en partie double sont ainsi attestés à Rialto un siècle plus tard qu'à Gênes. Les usages de l'assurance maritime et de la lettre de change sont de la même façon empruntés.

Un unique exemple permet là encore de préciser le propos: celui du système bancaire vénitien. Il a été montré que la banque vénitienne assume au début du XIV<sup>e</sup> siècle un double rôle. D'une part, le but est de créer des moyens de paiement scripturaux ou fiduciaires à partir des réserves métalliques et de la dette publique; il faut, d'autre part, libérer de la circulation interne assez d'or et d'argent pour régler le déficit de la balance commerciale ou plus exactement pour exporter en Orient de l'or et de l'argent en lingots et en pièces de monnaie. La gestion des dépôts et les mécanismes de change assurent cette double fonction. Une fonction de crédit est dans le même temps garantie, du moins dans la mesure où cette activité ne contrarie pas les premiers ob-

---

<sup>52</sup> J. MOKYR, *The Lever of Riches. Technological Creativity and Economic Progress*, New York 1990.

<sup>53</sup> D. LANDES, *Richesse et pauvreté des nations*, pp. 75 et suiv.

jectifs. Reste que c'est vers 1300 que les activités de change manuel furent transformées en virements de compte à compte et en gestion de dépôts tandis que le change de place à place engendrait la banque internationale<sup>54</sup>. Reste que la banque vénitienne fut techniquement très en retard sur la banque toscane<sup>55</sup>. Les ordres de virement, par exemple, demeuraient, on le sait, oraux. Ce simple fait suffit à illustrer l'étroitesse, au regard d'une grande banque toscane, de la clientèle de une banque vénitienne. Sans en tirer de conclusions définitives, je remarque donc que les Vénitiens n'interviennent que peu dans cette phase innovatrice qui soutient et accompagne la croissance italienne.

Voilà donc de fortes distorsions chronologiques. Et à l'optimisme de la ville en mouvement, il est possible de symétriquement opposer le pessimisme qui sourd dans d'autres sources du dernier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle. Le chroniqueur Martin da Canal en témoigne quand, après la restauration de l'empire grec, il relève et déplore que les Génois furent «mis en place des Vénitiens». Certains testaments, dans lesquels se manifesterait, sur fonds de crise des trafics, une crise de la conscience vénitienne, en témoigneraient aussi<sup>56</sup>.

Comment interpréter ce jeu complexe de temporalités? Des travaux ont plus que nuancé l'image d'une croissance qui aurait été continue à Venise tout au long du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>57</sup>. Il ne s'agit pas de déceler ici les habituels signes avant-coureurs, les premières tensions ou

---

<sup>54</sup> R. MUELLER, *The Venetian Money Market. Banks, Panics and the Public Debt, 1200-1500*, Baltimore 1997.

<sup>55</sup> F. MELIS, *La banca pisana e le origini della banca moderna*, Firenze, 1987.

<sup>56</sup> Si, dans la sphère religieuse, elle paraît se traduire par une crispation émotive, dont on mesure les traces aux plans individuel et collectif, et qui voit dans le Mal le responsable du malheur vénitien, ses effets sont également sensibles au plan économique. Aux profits incertains et risqués du commerce lointain, d'aucuns paraissent préférer les revenus moins aléatoires des biens immobiliers et fonciers. Du moins est-ce là l'interprétation de G. Cracco: G. CRACCO, *Mercanti in crisi: realtà economiche e riflessi emotivi nella Venezia del tardo Duecento*, in *Studi sul medioevo veneziano*, éd. G. CRACCO – A. CASTAGNETTI – S. COLLODO, Torino, 1981. Voir aussi, pour l'utilisation politique d'un miracle en date de 1265, sur fond de crise des trafics: D. PINCUS, *Christian relics and the Body Politic: A thirteenth century Relief Plaque in the Church of San Marco*, in *Interpretazioni veneziane. Studi di storia in onore de Michelangelo Muraro*, éd. D. ROSAND, Venezia 1984, pp. 39-57.

<sup>57</sup> G. CRACCO, *Società e stato nel Medioevo veneziano (secoli XII-XIV)*, Firenze 1967, pp. 211-243.

les blocages préliminaires perceptibles au temps même de l'apogée médiéval. Incontestablement, le temps du «gran guadagno» est dans les dernières décennies du XIII<sup>e</sup> siècle révolu. De ces difficultés, il est possible de prendre au moins deux révélateurs. Le premier concerne les investissements vénitiens en Terre Ferme. Je n'ai pas la naïveté de croire que le phénomène démarra au XIII<sup>e</sup> siècle; je n'ai pas celle non plus de considérer que le capital, massivement et prioritairement, se tournerait vers la terre. J'observe toutefois que la pénétration foncière, déjà notable, change d'échelle à partir du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>58</sup>. Passé 1250, le phénomène devient massif à mesure que la base sociale du groupe des propriétaires terriens s'élargit. Une part des profits réalisés dans le «gran guadagno» est souvent, à la génération qui suit celle des pionniers de la fortune familiale, transformée en terre dans les campagnes du Padouan ou du Trévisan<sup>59</sup>. Les causes sont nombreuses qui peuvent expliquer cette présence, bientôt alourdie, des lagunaires en Terre Ferme: volonté de s'assurer des approvisionnements, recherche d'un prestige social pour des familles récemment enrichies. Mais nul doute aussi que ces investissements assuraient des gains suffisamment attractifs. Or, l'autorité politique s'inquiète et réagit. Toute une série de lois est, en quelques années, votée par la commune contre ceux des siens qui cèdent à cette fièvre d'acquisitions. Les premières interdisent l'achat de biens. Les deuxièmes prévoient l'incompatibilité de l'exercice de certaines charges publiques avec ces propriétés. Les dernières, enfin, montrent comment les conseils tentent, en vain, d'échapper aux pressions et aux votes partisans<sup>60</sup>. Qu'en conclure? Ces lois nombreuses, votées dans les bornes d'une séquence ramassée, marquent l'existence de dissensions au sein du groupe dirigeant. Si elles prouvent au total la victoire, au moins législative, de ceux qui soutiennent les tra-

---

<sup>58</sup> Pour l'exemple des Badoer: M. POZZA, *I Badoer. Una famiglia veneziana dal X al XIII secolo*, Padova 1982, pp. 60-63; Et, pour une étude plus générale: ID., *I proprietari fondiari in Terraferma*, in *Storia di Venezia*, vol. 2, *L'età del Comune*, cit., pp. 661-680.

<sup>59</sup> G. LUZZATTO, *Capitale e lavoro nel commercio veneziano dei secoli XI e XII*, in *Studi di storia economica veneziana*, Padova 1954, pp. 89-116; G. CRACCO, *Società e stato*, cit., p. 3.

<sup>60</sup> M. POZZA, *I proprietari fondiari in Terraferma*, cit. Pour les possessions dans le Trévisan, ID., *Penetrazione fondiaria e relazioni commerciali con Venezia*, in *Storia di Treviso*, vol. 2, *Il Medioevo*, éd. D. RANDO – G.M. VARANINI, Venezia 1991, pp. 299-321.

fics, elles montrent aussi comment une part au moins du capital, à la grande inquiétude des conseils, n'était pas réinjecté dans les trafics.

Quant au deuxième indicateur, il concerne la monnaie et traduit encore des tensions. Le denier vénitien connaît diverses turbulences entre 1245 et 1268, le gros s'impose en conséquence comme monnaie de paiement; puis, à partir de 1269, les émissions d'un denier dévalué se font plus nombreuses du fait d'une inflation avérée; enfin, la désorganisation dans l'aire méditerranéenne du rapport or-argent menace l'existence du gros et conduit les Vénitiens en 1284, soit plus de trente ans après les Florentins et les Génois, à émettre une monnaie d'or, le ducat<sup>61</sup>.

Le cycle guerrier qui s'enclenche avec Gênes dans la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle et qui ne s'achève véritablement qu'en 1381 viendrait donc, dans le cas vénitien, contrarier la courbe ascendante de la richesse et de la domination. Cette crispation serait également sensible à d'autres niveaux. Il n'est plus question d'interpréter la fameuse *Serrata* du Grand Conseil<sup>62</sup>, comme une victoire oligarchique sur les populaires du fait d'une fermeture quasi totale du conseil aux hommes nouveaux<sup>63</sup>. La *Serrata* dissimule, le fait a été montré, un élargissement certain de la classe dirigeante qui reflète la fonction et l'importance dévolues au Grand Conseil<sup>64</sup>.

Cet élargissement ne se conteste pas. Pour autant, différents

---

<sup>61</sup> L. BUENGER ROBBERT, *Il sistema monetario*, in *Storia di Venezia*, vol. 2, *L'età del Comune*, cit., pp. 409-436

<sup>62</sup> La loi de 1297 est rendue perpétuelle en 1299. H. KRETSCHMAYR, *Geschichte von Venedig*, t. 1, Gotha 1905, (reprint Aalen 1964) et, plus précisément, pour la *Serrata*, M. MERORES, *Der grosse Rat von Venedig und die sogenannte Serrata von Jarbres 1298*, «Vierteljahrschrift für Sozial- und Wirtschaftsgeschichte», 21 (1928), pp. 33-113; G. CRACCO, *Società e stato*, cit., pp. 331-350.

<sup>63</sup> Les analyses de G. Cracco qui montrent comment la *Serrata* fortifie le pouvoir d'un petit nombre de familles vont dans ce sens: G. CRACCO, *Società e stato*, cit.; ID., *Patriziato e oligarchia a Venezia nel Tre-Quattrocento*, in *Florence and Venice, Comparisons and Relations*, t. 1, *Quattrocento*, Firenze 1979.

<sup>64</sup> F.C. LANE, *The Enlargement of the Great Council of Venice*, in *Florilegium Historiale: Essays Presented to Wallace K. Ferguson*, éd. J.G. ROWE e W.H. STOCKDALE, Toronto 1971, pp. 236-74. À la charnière des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, les effectifs du Grand Conseil gonflent jusqu'à atteindre plus de 1100 personnes. L'afflux de nouveaux membres s'avère incontestable durant ces années, et ce phénomène joue un rôle modérateur qui permet précisément au principe héréditaire d'être accepté et au système de se mettre en place

points ne doivent pas être perdus de vue. Le premier concerne la chronologie. Si la *Serrata* est finalement votée à l'extrême fin du XIII<sup>e</sup> siècle, plusieurs propositions visant à mieux contrôler la composition du conseil avaient été plus tôt avancées, sans être retenues, preuve de tensions au sein de l'assemblée, preuve d'une volonté de réforme menée et poursuivie. D'autre part, dès les dernières décennies du XIII<sup>e</sup> siècle, un cercle étroit d'hommes et de lignages est parvenu à monopoliser les offices et les charges de premier plan et il constitue un groupe de «professionnels de la politique»<sup>65</sup>. Enfin, en ces dernières décennies du XIII<sup>e</sup> siècle, un raidissement général de la société vénitienne s'observe et les luttes qui marquent l'histoire des élections au dogat en constituent un signe fort, mais non isolé. Fermeture de la société, fermeture parallèle du monde de la marchandise, le phénomène s'accroît à la fin du siècle. La vieille aristocratie du sang, la plus récente, née de l'argent, tendent à se juxtaposer, sans se confondre, dans une noblesse à laquelle la fermeture du Grand Conseil donne une double définition: le sang et la fonction. La présence, importante après 1250, de noms nouveaux parmi les membres du Grand Conseil ne doit pas masquer le fait suivant. Les familles "récentes", qui comptent alors dans la commune vénitienne, ont bien plus tôt réalisé leur ascension. Leur nouveauté est donc en cette seconde moitié du siècle relative et c'est à l'aune de l'ancienneté d'autres maisons qu'elle se mesure<sup>66</sup>. J'ajoute que dans ces années le protectionnisme de la politique économique comme les restrictions qui visent à garantir les droits commerciaux des seuls Vénitiens renforcent la cohérence de cette chronologie et les nouvelles rigidités de la société vénitienne<sup>67</sup>.

Si le temps de l'apogée médiéval n'est sans doute pas le temps de la primauté vénitienne, il n'empêche que les premières décennies du XIV<sup>e</sup> siècle sont déterminantes pour l'histoire de cette ville et la construction à venir du leadership. Deux lectures peuvent être en effet

---

<sup>65</sup> G. RÖSCH, *Der venezianische Adel bis zur Schließung des Grossen Rats. Zur Genese einer Führungsschicht*, Sigmaringen 1986.

<sup>66</sup> E. CROUZET-PAVAN, *Venezia trionfante*, cit., p. 236 et suiv., et pour une analyse sociale des Vénitiens qui exercèrent des charges de podestats dans les communes italiennes et des remarques qui vont dans le même sens: EAD., *Venise. Une invention de la ville*, cit., pp.189-210.

<sup>67</sup> Pour Lane, la peur des étrangers et de leur concurrence fut vraiment déterminante: F.C. LANE, *The Enlargement*, cit., pp. 258-259.



conduites qui réclament un strict examen de la chronologie. Si l'on s'en tient à l'histoire événementielle, les difficultés s'enchaînent. Après les fracassantes défaites de la guerre contre Gênes, la paix a été signée. Pour autant, en Méditerranée orientale, la situation demeure incertaine. La crise de Ferrare secoue ensuite l'entière région adriatique. En Italie du Nord, la liberté des transits fluviaux est remise en question. Depuis Zara, la rébellion gagne en Dalmatie. Défaits sur le continent, les Vénitiens cependant résistent sur mer et finissent par rétablir la liberté des transits. Mais les effets financiers du conflit sont lourds. La conjuration Tiepolo-Querini (1310), rare secousse dans une histoire autrement lisse, intervient durant cette même séquence. En Egée, il faut compter avec la piraterie chrétienne, mais turque aussi, incessante tandis que, globalement, la situation économique paraît peu favorable. Survient enfin une nouvelle crise continentale et Venise participe activement à la guerre contre les Scaliger<sup>68</sup>.

Pourtant, des réformes importantes, preuve, dans les pauses que consentent les crises, des capacités de riposte, sont aussi décidées. Le système des lignes de navigation est mis en place<sup>69</sup>. C'est au début du XIV<sup>e</sup> siècle, en ces temps de concurrence accrue, que le Sénat organise le premier convoi en direction de la Roumanie et de la mer Noire<sup>70</sup>. Les autres lignes, ensuite, sont très vite lancées. Et, jusqu'au début du XVI<sup>e</sup> siècle, malgré certaines difficultés, les *mude* continuent à assurer, sous l'emprise de l'État, un réseau de relations commerciales régulières<sup>71</sup>. La marine marchande vénitienne, dans les derniers siècles du Moyen Âge, se divise donc en deux secteurs. Les bâtiments de la navigation libre ou désarmée (coques et vaisseaux ronds) sont spécialisés dans le transport des produits pondéreux ou volumineux : céréales, sel, vin, alun, coton, esclaves aussi. Ils voyagent à leur guise durant les périodes de navigation et assurent, en quantité, la plupart des transports.

---

<sup>68</sup> R. CESSI, *Storia della Repubblica di Venezia*, Firenze 1981, pp 278 et suiv.

<sup>69</sup> A. TENENTI – C. VIVANTI, *Le film d'un grand système de navigation: les galères marchandes vénitiennes. XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle*, «Annales. Economies. Sociétés. Civilisation.», 16 (1961), 1, pp. 83-86.

<sup>70</sup> Sur les débuts du système, B. DOUMERC, *Gli armamenti marittimi*, in *Storia di Venezia*, vol. 3, *La formazione dello stato patrizio*, cit., pp. 617-640, pp. 622-625.

<sup>71</sup> B. DOUMERC, *La crise structurelle de la marine vénitienne au XV<sup>e</sup> siècle: le problème du retard des 'mude'*, «Annales. Economies. Sociétés. Civilisation.», 40 (1985), 3, pp. 605-623.

Les galères du secteur contrôlé par l'Etat naviguent, elles, en convois, selon des itinéraires et à des dates qui ont été choisis par le Sénat. Les chargements les plus précieux, comme les épices (poivre, cannelle, gingembre, noix muscade) ou la soie, conditionnés sur les quais d'Alexandrie ou de Beyrouth, leur sont en théorie réservés<sup>72</sup>.

La Commune, avec le système des lignes de navigation, prend donc en main la fourniture des galères marchandes<sup>73</sup> et la création de l'*Arsenale nuovo* répond à ces nouveaux besoins. Dans les années 1324-1325, sur décision communale, le *lacus* de San Daniele (vaste étendue de plans d'eaux et de hauts-fonds) est asséché. Au nord de sa première extension, le chantier naval quadruple sa surface. Certaines restructurations dans la Corderie et ses magasins avaient précédé de quelques années<sup>74</sup>. Un train de mesures favorise en parallèle l'intégration du périmètre portuaire. Les liaisons sont améliorées sur la rive portuaire qui, en 1324, est pavée sur toute sa longueur. Des ponts sont construits ou restaurés tandis que les conseils s'essaient encore à régu-

---

<sup>72</sup> Ce système de transports, qui fonctionnait dans le cadre d'un double monopole, celui d'un embarquement réservé aux seuls citoyens de la République, celui du fret, avait pour objectif de rationaliser les échanges et d'abaisser les coûts. Les itinéraires, l'importance et la fréquence des convois étaient en effet chaque année adaptés par décision de l'autorité publique en fonction de la conjoncture politique et économique. D'autre part, les navires bien défendus, en particulier par les pauvres nobles qui servaient comme arbalétriers (F.C. LANE, *La balestra nella rivoluzione nautica del medioevo*, in ID., *Le navi di Venezia fra i secoli XIII e XVI*, Torino 1983, pp. 240-250) naviguaient de conserve; il en découlait une sûreté et une régularité accrues et donc des coûts concurrentiels, en particulier grâce à la réduction des frais d'assurance. Chaque année, la Commune procédait à la mise aux enchères (*incanto*) des bâtiments des *mude*, bâtiments, qui construits à l'Arsenal, demeuraient sa propriété; elle déterminait au préalable le nombre des convois et des galées (deux, quatre, cinq...), les diverses clauses de l'*incanto* (y compris l'éventuelle subvention versée aux preneurs en période de difficultés), avant que de commander les enchères à Rialto. Les armateurs nobles, seuls autorisés à participer à l'opération, qui, individuellement ou en association, s'étaient adjugés un bâtiment recevaient ensuite des autres marchands les nolis correspondant aux marchandises embarquées.

<sup>73</sup> U. TUCCI, *La navigazione veneziana nel Duecento e la sua evoluzione tecnica*, in *Venezia e il Levante*, éd. A. PERTUSI, Firenze 1973, t. 1, vol. 2, pp. 821-841; F.C. LANE, *Navires et constructeurs à Venise pendant la Renaissance*, Paris 1964, pp. 24-25; A. TENENTI – C. VIVANTI, *Le film d'un grand système de navigation*, cit., p. 84.

<sup>74</sup> E. CONCINA, *L'Arsenale della Repubblica*, cit., pp. 25-26.

ler la circulation sur l'eau, le trafic des embarcations et le déchargement des marchandises devant les greniers communaux de San Biagio. Ces diverses interventions, réalisées pour l'essentiel dans le premier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle, rééquilibrent la situation du quartier portuaire, désormais fermement relié au centre de la cité. Un phénomène d'intégration est en marche que d'autres chantiers mettent également en lumière.

La Commune entreprend en effet d'aménager l'îlot de Terranova qui jouxtait la place San Marco. Les nécessaires infrastructures (quai, rue, pont) sont établies. L'ancien chantier naval est démoli. L'année suivante, des greniers à blé sont construits. Et ils se dressent, à côté de la Monnaie, face au bassin de San Marco<sup>75</sup>. Nous sommes dans les années 1339-1340. Parmi les causes avancées pour justifier un tel bouleversement, les considérations esthétiques jouent aussi, disent les textes, un rôle déterminant. Les étrangers débarquent sur cette rive. A travers l'allongement du quai, par la trouée de la *Piazzetta*, ils découvrent la ville et la ville doit se découvrir à eux dans son ordre et sa beauté. Au centre de la cité, l'autorité intervient pour modeler l'espace et façonner l'image urbaine. La puissance marchande est utilisée pour assembler une image d'ordre et de beauté. Les greniers de Terranova, du moins est-ce le message qu'il leur revient de diffuser, sont pleins de ces blés que les bateaux de Venise vont chercher de l'Italie aux régions pontiques. Bâties au-dessus des eaux du bassin de San Marco, dans l'immédiate proximité de la place et du palais ducal, imposantes, manifestes, ils rassurent les uns, ils impressionnent les autres; à tous, ils disent la richesse de la cité et l'excellence de la commune qui la gouverne.

Les travaux touchent dans le même temps l'autre rive. La pointe de la Trinité, qui formait une avancée entre les deux voies d'eau du Grand Canal et du canal de la Giudecca, avait été protégée de l'eau et de l'érosion, fortifiée par des rapports de terre systématiques. L'histoire de cette lente consolidation physique se conclut quand la commune ordonne la construction d'un quai de pierre qui remplace l'ancienne rive de bois. C'est là que sont édifiés, grâce à un financement public, de nouveaux greniers du sel. Diverses ordonnances viennent de manière complémentaire régler la circulation et l'ancrage des bateaux

---

<sup>75</sup> E.R. TRINCANATO, *Rappresentatività e funzionalità di Piazza San Marco*, in *Piazza San Marco. L'architettura. La storia. Le funzioni*, Padova 1982, p. 83.

autour de la pointe et des greniers<sup>76</sup>.

Qu'en déduire? Les activités portuaires se dilatent. Selon les flux d'une croissance organique, mais au rythme surtout des grands chantiers publics, par secteurs entiers, elles investissent des terrains neufs. Et leurs infrastructures ceinturent dorénavant tout le bassin de San Marco. L'intégration du périmètre portuaire à la cité est parachevée. Entre la pointe de la Trinità et la place, cerné par les quais et les greniers, mais aussi par les églises et le palais des doges, le bassin de San Marco, au point de rencontre du chenal lagunaire et des deux principaux canaux, a été transformé en port. Le marché du Rialto, avait connu, décidée durant l'année 1305, une série d'interventions. À partir de 1340-1341, les travaux reprennent. La métropole commerciale vénitienne, en quelques décennies décisives, s'est donc morphologiquement adaptée à ses ambitions et aux difficultés d'une situation méditerranéenne instable. Les transformations sont notables puisque l'espace portuaire et marchand, agrandi, restructuré, a été doté d'une rationalité effective. En somme, au plus profond de son espace, l'agglomération a subi des bouleversements équivalents à ceux qu'avait connus, au plan économique et administratif, le système des transports maritimes. Et l'initiative publique soutient tous ces chantiers étant bien entendu que les mêmes hommes, les mêmes familles tiennent ici le pouvoir politique et le pouvoir économique et qu'il en résulte une véritable perméabilité entre les deux sphères.

Pour conclure, je reprendrai d'abord les grands traits de la chronologie que je viens d'établir. Il existe bien un apogée dans la Venise de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et du début du XIV<sup>e</sup> siècle, mais cet apogée démographique se traduit essentiellement sur le plan de la forme urbaine. Il convient en outre d'observer que cet apogée ne constitue qu'une scansion. Le cas vénitien valorise en effet un second apogée, quand Venise conquiert, dans les premières décennies du XV<sup>e</sup> siècle, un leadership qui n'est plus seulement italien mais véritablement européen. La puissance marchande culmine alors. Le phénomène de décalage est donc patent.

Une conclusion qui découlerait de cette périodisation spécifique pourrait être évidemment de remettre en question le concept même d'apogée. Après tout, la prospérité par tête vénitienne n'a sans doute

---

<sup>76</sup> E. CROUZET-PAVAN, *Sopra le acque salse*, cit., t. 1, pp. 181-184.

jamais été aussi grande qu'au XVI<sup>e</sup> siècle, quand le leadership se perd au profit de la façade atlantique. Mais ce serait pratiquer une stratégie d'évitement. Il me semble en fait qu'il exista une très particulière respiration dans le processus de croissance vénitien. Le premier cycle de puissance ne parvient pas à son terme du fait de l'affrontement qui s'engage avec Gênes. Ou, du moins, la concurrence génoise entrave son essor sur le plan de la domination commerciale et exerce un rôle limitatif. Ce n'est qu'au terme de quatre guerres acharnées que les conditions sont données pour que Venise parvienne à la primauté. La guerre se situe donc bien au centre de la démonstration mais pas seulement. De l'exemple vénitien, d'autres observations découlent. Tout en histoire n'est pas affaire d'inventivité puisque Venise n'est guère innovante. Tout n'est pas davantage affaire d'esprit d'aventure même si cet esprit conduisit les Vénitiens au plus loin, à la quête des richesses. Pour qu'existât l'apogée vénitien, il fallait principalement qu'il y ait au centre même du mouvement de l'histoire un état disposant d'une idéologie providentialiste pour se légitimer mais surtout pour mener avec acharnement, malgré les vicissitudes des opérations militaires, un immense effort de guerre maritime, coûteux et continu, pour créer et recréer les conditions de la puissance. Au total, la vision que les Vénitiens avaient de leur propre histoire est plus pertinente qu'il n'y paraît. C'est bien selon une image biologique que l'on peut analyser le problème de l'apogée vénitien. On distingue certes, comme je l'ai montré, deux temps d'apogée séparés par une transition qui est une longue séquence guerrière et à laquelle s'adjoignent les effets négatifs des pestes. Mais le premier apogée crée les conditions d'une puissance et l'existence de cette puissance explique que la guerre ait pu et ait dû être engagée contre Gênes. C'est parce qu'il y a eu ce processus d'enchaînement que le leadership a pu finalement être acquis par Venise et que le second apogée a été possible. Au total, il faut sans doute conclure à l'existence pour Venise d'un long cycle de puissance qui bouscule un peu la chronologie de l'apogée médiéval italien.